

Académie de
POITIERS
Collège Arthur
Rimbaud
68, rue du Docteur
Roux
86190 Latillé
Tél : 05-49-51-88-34

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 26 septembre 2019

Année scolaire : 2019-2020

Numéro de séance : 1

Date de transmission de la convocation aux membres : 13 septembre 2019

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme Myriam ORAVEC

Secrétaire de séance : Mme Labarde

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 15

Ordre du jour

1 - Désignation du secrétaire

2 - Approbation du précédent compte rendu

3 - Bilan de rentrée

4 - Sorties et Voyages

5 - Opérations financières

6 - Conventions

7 - Vote des parents (Elections des représentants au conseil d'administration)

8 - Questions divers

PRESENCE au CONSEIL
Séance du 26 septembre 2019

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom - Prénom	P[\square]	A[\square]	E[\square]	Nom - Prénom	P[\square]	A(*)	
ADMINISTRATI ON	Chef d'établissement	ORAVAC Myriam	X					
	Proviseur adjoint ou principal adjoint							
	Gestionnaire	DELESCHAUD Claude	X					
	C.P.E.	LAHORGUE Marie	X					
E L U S L O C A U X	Conseil Départemental	COQUELET BENOIT			X			
		GIBAUT René		X				
	Communauté de Communes	RIGOLLET Claudette (à titre consultatif)			X			
	Commune de Latillé	DUPONT Benoît		X				
PERSONNALITES QUALIFIEES	MERIGOT Fabienne (CD)	X						
	BROSSARD Mathieu (DA)			X				
P E R S O N N E L S D E L , E T A B L I S S E M E N T	Personnels d'enseignement	RIVIERE Charlotte	X					
		LECHEVALLIER-COUSSOT David		X		BILLAUD Sandra	X	
		AMBROSI Brigitte	x					
		CANTIN Yann	X					
		BERJAUD Aurélie		X		VERGANUD Sandra	X	
		DELGADO Marie Noëlle	X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	DEBARE Véronique	X					
		MARTINEAU Nicole	X					
	P A R E N T S D , E L E V E S E L E V E S	Parents d'élèves	BRIN Annabelle		X			
			JAMET-BOUSSAU Émilie		x			
LABARDE Valérie			X					
LAUNAY-QUERRE Antoine				X				
RAVELEAU Ludovic			X					
VIZET Véronique				X				
Élèves		ARTAULT Alice			X			
		MOINE Lucas			X			

La présidente du Conseil d'Administration ouvre la séance à 17h38, le quorum étant atteint : 13 membres présents à l'ouverture.

1 - Désignation du secrétaire

1 -Mme LABARDE est désignée secrétaire de séance

2 - Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

VOTE POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3 - Approbation du précédent compte rendu

Mme ORAVEC demande au conseil d'administration l'approbation du compte rendu du précédent conseil d'administration après correction de l'erreur sur la présence de Mme Mériqot.
Approuvé à l'unanimité

VOTE POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

L'objectif de ce conseil d'administration est principalement la validation des voyages scolaires afin de permettre aux enseignants de réserver les hébergements et au gestionnaire les échelonnements de paiement pour les familles.

4 - Bilan de rentrée (arrivée de 2 membres : total des votants = 15)

Répartition des classes :

119 élèves en 6ème

129 élèves en 5ème

101 élèves en 4ème

97 élèves en 3ème plus 1 inscrit au CFA car il n'aura 16 ans que fin octobre.

Ce qui fait un total de 447 élèves au collège.

Le collège a été retenu pour le projet « graines de reporters scientifiques ». Ce sont les classes de 4ème A et 5ème C qui vont y participer.

5 - Sorties et Voyages

Cette année toutes les classes de 4ème partent en Angleterre,

Les classes de 4eA et 4eC avec Mr Forçain partent du 7 au 12 juin 2020 sur Brighton,

Les classes de 4eB et 4e D avec Mme Billaud partent du 14 au 19 juin 2020 sur Oxford,

Les deux classes ne vont pas au même endroit mais elles ont en commun la visite du musée d'Harry Potter à Londres,

Un budget prévisionnel a été établi pour un total de 34280 euros qui correspond au frais de transport, d'hébergement, de visites et les frais des accompagnateurs.

Ce qui fait aujourd'hui un total de 310 euros par élève au maximum. Ce coût est élevé car il y a la visite du musée d' Harry Potter.

Mais le collège est en attente de subventions et de dons divers et d'aide financière de l' APE

De plus cette année, les élèves pourront avec l'aide de leurs professeurs démarcher des entrepreneurs en écrivant des lettres afin d'obtenir de l'argent en plus.

Ce qui fera baisser le prix du voyage par enfant.

Il faut penser à la validité des cartes d'identité des enfants ainsi que les mandataires et une sortie du territoire sera demandée.

VOTE POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Pour les classes de 3èmeB et 3èmeC un voyage en Normandie est prévue le 8, 9 et 10 avril 2020 avec Mme Mironneau pour un montant total de 7776 euros qui correspond au transport, à l'hébergement, repas et visites ce qui ferait un total maximum par enfant de 144 euros, en attente de subventions pour baisser le coût du voyage,

VOTE POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

De plus cette année Mme Migniot souhaite emmener les 5eA/C et les 3eA, ceux qui font allemand en voyage, du 6 au 10 avril 2020, (Cologne, Aix la chapelle, Vallée du Rhin et Bonn), pour un total de 280 euros par enfant.

Mme Migniot travaille aussi sur le collège Jules Verne à Buxerolles donc elle emmène les germaniques et les 13 élèves du collège Arthur Rimbaud.

VOTE POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6 – Opérations financières :

Néant

7 – Conventions

Convention avec le centre hospitalier Henri Laborit pour les permanences d'évaluation clinique qui se font tous les 15 jours de 10h15 à 12h15 avec Mme Xuereb infirmière I.D.E.

VOTE POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Convention avec l'APEM (association pour l'éducation musicale) qui gère les répétitions de la chorale à l'extérieur. La participation financière s'élève à 350 euros pour l'année.

La chorale a beaucoup de succès car cette année 3 autres collèges se joignent à nous, c'est pour cela que le collège est à la recherche d'une grande salle pour accueillir tous les enfants.

VOTE POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

8 - Vote des parents (Elections des représentants au conseil d'administration)

Comme le prévoit l'article 421-30 du code de l'éducation, le chef d'établissement demande l'avis du conseil d'administration pour procéder uniquement par correspondance pour l'élection des représentants des parents d'élèves.

Un représentant des personnels enseignants regrette cette proposition car cela permet aux parents de venir au collège. Le chef d'établissement et les représentants des parents ont fait le constat que l'an dernier aucun parent n'est venu voté.

VOTE POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

8 - Questions divers

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil se termine à 18h20

La secrétaire de séance

Valérie LABARDE

La Principale

Myriam ORAVEC